COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LUNDI 23 NOVEMBRE 2026

CENTRE D'ACCUEIL DES VICTIMES DU CHU D'ORLÉANS : LA VILLE D'ORLÉANS ET ORLÉANS MÉTROPOLE MOBILISÉES POUR UN PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

La Ville d'Orléans et Orléans Métropole participent conjointement au financement du futur Centre d'accueil des victimes du CHU d'Orléans à hauteur de 500 000 euros. Ce projet structurant permettra de réunir sur un même site les services aujourd'hui dispersés dédiés à l'accompagnement des victimes, adultes comme enfants, afin de proposer un accueil simplifié, des locaux adaptés et une meilleure coordination des interventions médicales, sociales et judiciaires.





La Ville d'Orléans et Orléans Métropole réaffirment leur engagement en faveur de la protection et de l'accompagnement des victimes en soutenant la création du futur Centre d'accueil des victimes du CHU d'Orléans.

Ce nouvel équipement réunira dans un même lieu trois structures aujourd'hui réparties sur le site hospitalier : l'Unité d'accueil pédiatrique enfance en danger (UAPED), la Maison des femmes et l'Unité médico-judiciaire adultes (UMJ).

L'objectif est d'offrir aux victimes un parcours plus lisible, un accueil facilité et des conditions de prise en charge mieux adaptées à leurs besoins. Le regroupement de ces services favorisera également la coordination entre les professionnels des secteurs médical, social et judiciaire.

Le projet représente un investissement total estimé à 3,548 M€. Pour accompagner sa réalisation, la Ville d'Orléans et Orléans Métropole apportent chacune une participation de 250 000 euros, soit un soutien global de 500 000 euros. L'aide de la Ville d'Orléans a été approuvée lors du conseil municipal du 25 juin 2026. Pour Orléans Métropole, la convention de soutien à l'investissement a été adoptée à l'unanimité lors du conseil métropolitain du 9 juillet 2026. La participation métropolitaine sera répartie en deux versements : 100 000 euros en 2026 et 150 000 euros en 2027, sous réserve du vote du budget 2027.

Au-delà de sa vocation d'accueil et d'accompagnement, le futur Centre d'accueil des victimes constituera également un espace d'innovation, de recherche et d'enseignement ouvert aux acteurs sanitaires et sociaux, contribuant ainsi au rayonnement du territoire et au partage des bonnes pratiques en matière de prise en charge des victimes.

Les travaux de ce nouvel équipement permettront de créer un espace unique, visible et facilement accessible, au service des habitants du territoire et des professionnels mobilisés auprès des victimes.

orleans-metropole.fr

Germain FOURNIER
CHEF DE PROJET RELATIONS PRESSE
Orléans Métropole
02 38 79 29 98 - 06 77 27 93 38